


6.0 crédits	45.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Sibony Anne-Lise ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Lectures obligatoires et facultatives, questions et casus à préparer pour les séances d'exercices, diapositives utilisées au cours.
Préalables :	LEUSL2020 "Droit institutionnel de l'Union européenne" ou LEUSL2022 "Institutional law of the European Union"
Thèmes abordés :	Ce cours a pour objectif de compléter la formation de base des étudiants en droit européen. Il fait suite au cours de droit institutionnel européen, dans lequel les étudiants ont étudié les institutions européennes, les processus décisionnels ainsi que les mécanismes de mise en 'uvre du droit de l'Union. Le cours de droit matériel s'intéresse au contenu du droit européen. Plus particulièrement, il vise à donner une introduction générale droit du marché intérieur européen, ainsi qu'aux règles qui régissent la citoyenneté européenne. Le cours comporte aussi une brève introduction au droit de la concurrence.
Acquis d'apprentissage	Au terme de ce cours, les étudiants connaîtront l'essentiel des règles qui régissent le marché intérieur posséderont les savoir-faire de base nécessaires à leur application pratique. Ils seront familiarisés avec les sources de droit européen et seront capables de déterminer si une situation qui entre dans le champ du droit du marché intérieur relève du droit primaire ou du droit dérivé. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral de 20 minutes en langue anglaise. L'examen consiste en un cas pratique que l'étudiant peut préparer pendant environ 20 min avant de présenter oralement la solution qu'il propose. Cet exposé est suivi de questions, qui peuvent porter sur toute la matière vue dans le cadre du cours. Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>· capacité à identifier et à nommer correctement le ou les problèmes juridiques en jeu dans une situation factuelle</li> <li>· identification correcte des règles de droit applicables</li> <li>· énoncé correct des règles applicables</li> <li>· qualité des explications relatives aux règles applicables</li> <li>· justification du choix d'appliquer une règle au regard des objectifs pratiques poursuivis</li> <li>· exactitude des connaissances juridiques</li> <li>· capacité à sélectionner les connaissances pertinentes pour répondre à la question ou au problème posé</li> <li>· rigueur logique du raisonnement</li> <li>· qualité et suffisance des justifications données pour soutenir l'analyse proposée ou la position défendue</li> <li>· précision du vocabulaire juridique.</li> </ul> Lors de l'examen, les traités européens sont autorisés, ainsi que le recueil de documentation. Les documents autorisés ne peuvent pas être annotés. Il est en revanche permis de souligner, de surligner ou de marquer certains passages à l'aide de signets. Il est permis d'inscrire sur les signets quelques lettres ou mots qui permettent de repérer des emplacements dans le recueil de documentation. Les étudiants peuvent se munir d'un dictionnaire unilingue et/ou d'un dictionnaire bilingue.
Méthodes d'enseignement :	Ce cours comporte à la fois des exposés de la matière par le professeur et des exercices que vous devrez préparer (discussions en classe d'arrêts de la Cour de justice, cas pratiques, débats).
Contenu :	Ce cours est consacré au droit du marché intérieur européen dans ses différentes dimensions, ainsi qu'aux règles qui régissent la citoyenneté européenne. Une large place est accordée aux quatre grandes libertés constitutives du marché intérieur: libertés de circulation des marchandises, des personnes, des capitaux et des services. La libre circulation des capitaux ne sera toutefois traitée que très brièvement. Le cours comporte aussi une brève introduction au droit de la concurrence (règles applicables aux entreprises). L'enseignement met par ailleurs l'accent sur les méthodes caractéristiques du droit européen, tant en ce qui concerne la législation (harmonisation, reconnaissance mutuelle, coopération administrative) que la jurisprudence (schémas de raisonnements typiques de la Cour de justice de l'Union européenne).

<p><b>Bibliographie :</b></p>	<p>L'ouvrage que vous devez acquérir                  Robert Schutze, <i>European Union Law</i>, Cambridge: Cambridge University Press, 2015.</p> <p>Autres références                  Catherine Barnard, <i>The Substantive Law of the EU: The Four Freedoms</i>, Oxford : OUP, 2013 (Fourth Edition). Ouvrage de référence sur le droit du marché intérieur. Ne couvre pas le droit de la concurrence.                  Paul Craig et Grainne de Búrca, <i>EU Law: Text, Cases, and Materials</i>, Oxford : OUP, 2015 (Sixth Edition). Ouvrage de référence en droit européen. Couvre un domaine beaucoup plus large que le cours (dont le droit institutionnel, le droit de la concurrence et plusieurs politiques de l'Union).                  Karen Davies, <i>Understanding European Union Law</i>, Routledge (6th Edition) 2016. Un livre très concis et clair, parfait si vous avez besoin de réviser le droit institutionnel en anglais avant d'aborder ce cours. Attention : la partie marché intérieur de l'ouvrage est moins approfondie que le cours et ne suffit pas.</p>
<p><b>Faculté ou entité en charge:</b></p>	<p>EURO</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en études européennes	EURO2M	6	-	
Master [120] en administration publique	ADPU2M	6	-	